



Relance crédit 6 mois après signature!!!

Par **djaniad974**, le **09/04/2009** à **17:53**

Bonjour,

Le 07/10/2008 je me suis rendu dans un grand magasin de jeux-vidéo pour faire l'acquisition d'une console d'une valeur de 284€, le vendeur m'a alors proposé de faire un paiement en 4 fois. soit une première mensualité réglé immédiatement sur place par CB et 3 autres e 72,33€. Le problème est que j'ai bien rempli l'offre de crédit donné un rib et un justificatif d'adresse, mais 15 jours plus tard le magasin me tél et me laisse un message pour me dire que je n'avais pas donné de rib et qu'il fallait en déposer un nouveau. Je ne l'ai jamais fait car j'ai déménagé entre temps, le magasin ne m'a plus contacté depuis... Mais ce matin une vendeuse me laisse un message en me disant qu'ils ont besoin d'un justificatif d'adress de - de 3 mois pour relancer le crédit. (je comprend donc qu'ils ont retrouvé 6 mois après le RIB.)
Que se passera t'il si je ne leur envoie pas le justificatif?

De plus ce qui me paraît bizarre, dans son message elle parlait d'une offre de crédit signé le 20 mars alors que je l'ai signé il y a 6 mois.

Cordialement.